

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17293**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (L'accès à cette certification n'est plus possible, la certification n'existe plus)

CQP : Certificat de qualification professionnelle Animateur (trice) d'équipe de production des Industries Chimiques

Nouvel intitulé : Animateur(trice) d'équipe de fabrication des industries chimiques

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|--|--|
| Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) des industries chimiques - Union des industries chimiques (UIC) | Président de la CPNE |

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3108 - Industries chimiques et connexes

Code(s) NSF :

222 Transformations chimiques et apparentées (y.c. industrie pharmaceutique)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le CQP " Animateur (trice) d'équipe de production des Industries Chimiques " correspond au métier de Superviseur(seuse) fabrication industries de process ou conditionnement. Ce métier est présent tant en fabrication qu'au conditionnement. Le Superviseur pilote et contrôle le déroulement du programme fabrication et/ou conditionnement, en résolvant les problèmes courants, dans le respect du planning défini, des règles QHSSE (1) et des délais prévus. Il organise, coordonne et manage une équipe d'opérateurs et développe et évalue leurs compétences.

Les principales situations professionnelles rencontrées sont les suivantes :

Pilotage et contrôle du déroulement du programme fabrication et/ou conditionnement, dans le respect du planning

Organisation, coordination et management de l'équipe fabrication et/ou conditionnement

Contrôle des installations et de leur mise à disposition dans le cadre des interventions de maintenance

Arrêt et remise en service des installations

Contrôle du fonctionnement des installations et investigations des pannes et dysfonctionnements, propositions d'améliorations

Gestion et contrôle de l'utilisation des moyens matériels / équipements de production (produits, matériels et matières premières)

Contrôle de l'application des règles QHSSE

Etablissement des rapports journaliers et fiches d'incidents - transmission des consignes à la relève

[1] Règles Qualité, Hygiène, Sécurité, Sûreté, Environnement

Les capacités attestées relèvent de

Compétence 1 - Organiser et suivre l'activité de production sur son secteur

Compétence 2 - Organiser l'activité des membres de l'équipe au quotidien

Compétence 3 - Communiquer et animer une équipe

Compétence 4 - Animer la politique QHSSE sur son secteur et contrôler l'application des règles

Compétence 4bis: Animer la politique BPF (Bonnes Pratiques de Fabrication) et QHSSE sur son secteur et contrôler l'application des règles associées

Compétence 5 - Suivre l'activité, formaliser et transmettre les informations associées

Compétence 6 - Améliorer l'activité et animer des actions de progrès

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les salariés titulaires du CQP Animation d'équipe de production exercent leur activité sur les sites de production des industries chimiques, au sein du service fabrication et/ou conditionnement. Les industries chimiques emploient 203 985 salariés. L'industrie chimique française est le 2ème producteur européen après l'Allemagne et le 5ème producteur mondial. Elle se caractérise par son activité à l'exportation ainsi que par ses dépenses de Recherche et Développement. Les secteurs de production chimique sont les suivants : Chimie minérale (fabrication de gaz industriels, colorants, pigments, produits azotés, engrais, fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base...)

Chimie organique (fabrication de caoutchoucs synthétiques, matières plastiques de base, fabrication d'autres produits chimiques organique de base...)

Spécialités chimiques (pesticides, peintures, encres, vernis, mastics, produits explosifs, colles, huiles essentielles...)

Savons, parfums et produits d'entretien

Fabrication de produits pharmaceutiques de base

La branche comptabilise plus de 3 000 entreprises et 5 971 établissements en 2010. La Répartition des établissements par taille est la suivante :

60% des établissements ont un effectif de moins de 10 salariés

26% des établissements ont un effectif de 10 à 49 salariés

10% des établissements ont un effectif de 50 à 199 salariés

3% des établissements ont un effectif de 200 à 499 salariés

1% des établissements ont un effectif de plus de 500 salariés

En termes de recrutement, compte tenu des départs à la retraite d'ici à 2020, le simple renouvellement des effectifs de production représente a minima le recrutement de 5% de 44.000 salariés, soit près de 2.200 personnes par an pour les métiers de fabrication et sans doute plus dans les années à venir.

- Superviseur(seuse) fabrication industries de process,
- Superviseur(seuse) conditionnement,
- Chef de quart de fabrication,
- Chef de poste de fabrication,
- Chef d'équipe de fabrication, ...

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2504 : Encadrement d'équipe en industrie de transformation

Réglementation d'activités :

Pour certains postes, des habilitations peuvent être exigées : habilitation électrique, ...

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

- Compétence 1 – Organiser et suivre l'activité de production sur son secteur
 Observation en situation professionnelle lors du démarrage de la production ou de la prise de poste
 Entretien : Bilan de l'activité d'organisation réalisée sur une période de quelques semaines
- Compétence 2 – Organiser l'activité des membres de l'équipe au quotidien
 Observation en situation professionnelle
 Entretien : Bilan de l'activité à parti du planning de l'équipe sur une semaine
- Compétence 3 – Communiquer et animer une équipe
 Observation en situation professionnelle
 Entretien : Bilan de l'animation de l'équipe sur une période donnée et Bilan des entretiens réalisés et des actions de formation proposées
- Compétence 4 – Animer la politique QHSSE sur son secteur et contrôler l'application des règles associées (ou Compétence 4bis correspondant à une Option BPF : Animer la politique BPF (Bonnes Pratiques de Fabrication) et QHSSE sur son secteur et contrôler l'application des règles associées)
 Observation en situation professionnelle
 Entretien : Bilan de l'activité réalisée sur une période maximale d'un mois, Questionnement sur les risques, dispositifs de sécurité et mesures de prévention et Questionnement sur l'animation de la politique QHSSE et son suivi
- Compétence 5 – Suivre l'activité, formaliser et transmettre les informations
 Entretien : Bilan de l'activité réalisée sur une période d'un mois et Etude des différents documents (informatisés ou non) élaborés ou renseignés par le candidat dans son activité
- Compétence 6 –Améliorer l'activité et animer des actions de progrès
 Renseignement par le candidat d'un document écrit sur une action de progrès réalisée
 Entretien : Bilan d'une action de progrès réalisée et Bilan des actions d'amélioration proposées par le candidat

Validité des composants acquises : 5 an(s)

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | |
| En contrat d'apprentissage | X | Le jury paritaire national est composé de 50% de représentants « employeurs » et 50% de représentants des « organisations syndicales ». Le jury peut comporter deux personnalités qualifiées désignées par la CPNE avec voix consultative. |
| Après un parcours de formation continue | X | Le jury paritaire national est composé de 50% de représentants « employeurs » et 50% de représentants des « organisations syndicales ». Le jury peut comporter deux personnalités qualifiées désignées par la CPNE avec voix consultative. |

| | | |
|---|---|--|
| En contrat de professionnalisation | X | Le jury paritaire national est composé de 50% de représentants « employeurs » et 50% de représentants des « organisations syndicales ». Le jury peut comporter deux personnalités qualifiées désignées par la CPNE avec voix consultative. |
| Par candidature individuelle | X | |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2011 | X | Le jury paritaire national est composé de 50% de représentants « employeurs » et 50% de représentants des « organisations syndicales ». Le jury peut comporter deux personnalités qualifiées désignées par la CPNE avec voix consultative. |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 12 août 2013 publié au Journal Officiel du 27 août 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Animateur (trice) d'équipe de production des Industries Chimiques" avec effet au 27 août 2013, jusqu'au 27 août 2018.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

www.jetravailledanslachimie.fr
[observatoire des industries chimiques](#)
[OPCA DEFI](#)

Lieu(x) de certification :

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) des industries chimiques - Union des industries chimiques (UIC) : Île-de-France - Hauts-de-Seine (92) [Puteaux]

UIC - Le Diamant A - 14 rue de la République - 92 800 PUTEAUX

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

France entière

Historique de la certification :

Décision de la CPNEFP des Industries Chimiques du 27 avril 2011 relative à la création du dispositif des Certificats de Qualification Professionnelle des Industries Chimiques

Décision de la CPNEFP des Industries Chimiques du 27 avril 2011 relative à la création du Certificat de Qualification Professionnelle Animation d'équipe de production des Industries Chimiques

Certification suivante : [Animateur\(trice\) d'équipe de fabrication des industries chimiques](#)